



Refus cu / assainissement / t7 relations aériennes

Par **charles berthou**, le **29/08/2011** à **17:45**

Bonjour, rnrnpropriétaire d'un terrain dan l'Eure, j'ai récemment demandé un CU à ma Mairie afin de conclure une vente. rnrnLes caractéristiques sont les suivantes :rn- Zone UB rn- Emprise au sol : 40% rn- COS : 0.6rnrnMalgré l'accord tacite du Maire, mon CU m'a été refusé pour les motifs suivants:rn- La station d'épuration étant saturé, aucun raccordement actuel n'est possible.rn- Le règlement de la zone UB ne permet pas l'assainissement individuel.rn(- T7 Relations aériennes : Servitudes aéronautiques)rnrnOr, la Mairie vient récemment de délivrer 4 nouveaux CU dans la même zone que la mienne avec la possibilité d'assainissement individuel. rnrnPourriez-vous m'éclairer ? rnrnMerci par avance.

Par **Pika_109**, le **04/09/2011** à **19:06**

Bonjour,rnimpossible de vous répondre sans avoir entre les mains le PLU de la commune, ou au moins le chapitre concernant la zone UB.rnrncependant, etes vous surs qu'ils sont dans la meme zone UB et pas une sous zone du secteur UB ou une autre zone? etes vous surs que les CU ont été délivré avec assainissement individuel et qu'ils ne dépendent pas d'une autre station d'épuration par exemple?rnrnCherchez bien ou allez voir un géomètre expert pour avoir son avis, mais il doit y avoir une différence quelque part!!!